

RACT AUX CH

Montreuil, le 14 décembre 2022

AUDIENCE INGÉNIERIE DU 30 NOVEMBRE 2022

A DIRECTION DE L'INGÉNIERIE DOIT ENTENDRE LES CHEMINOTS!

La CGT a été recue le 30 novembre 2022 par le directeur adjoint et la **DRH** des directions techniques de SNCF Réseau.

La demande d'audience avait pour objectif d'alerter la direction sur la charge de travail excessive de certains cheminots.

La CGT a également porté des propositions pour l'organisation de l'ingénierie à SNCF Réseau.

Le 4 octobre 2022, la CGT organisait une journée d'étude des ingénieries SNCF. Dans le cadre de la préparation de cette initiative et de sa restitution, les militants de la CGT ont ouvert le débat avec les techniciens et ingénieurs des agences et PRI.

Alerte sur l'aménagement du temps de travail

Des collègues des agences projets et PRI font face à une charge de travail excessive et des pertes de temps conséquentes liées à l'organisation du travail mise en place par la direction. Certains chefs de projet se sont ouverts à la CGT.

Ils dénoncent passer une partie importante de leur temps à essayer de faire communiquer des services entre eux, aussi bien vers les structures extérieures à l'Ingénierie (Infrapôle, Établissements Infra Circulation), mais aussi au sein même des services de la DGII. Cette incohérence montre l'ampleur des grippages organisationnels, voire structuraux de notre entreprise.

Dernièrement, certains indiquent travailler environ 50 heures par semaine, le soir, pour finir à temps des dossiers importants.

La CGT a interpellé la direction sur cette dérive en relevant trois problématiques.

1 - Le sous-effectif

La direction reconnaît avoir rencontré des difficultés de recrutement au premier semestre. Aujourd'hui, elle indique avoir rattrapé le retard et atteint l'objectif. Cette réponse évasive masque de vraies difficultés : celles d'organiser des recrutements internes permettant des passerelles entre les établissements de production et les ingénieries ; celles de garder les cheminots en perte de sens.

La CGT revendique un statut social pour tous les cheminots. En plus des droits sociaux, il permet également l'établissement de véritables parcours professionnels, lisibles pour tous les cheminots afin de pouvoir s'orienter vers les métiers de l'ingénierie. La formation et l'accueil des nouveaux embauchés demandent du temps et du soin.

2 - La sous-prévision du plan de charge

L'évaluation de la charge reste aléatoire du fait de la multiplication des intervenants et des demandes : les EF, les régions, le ministère des transports et maintenant le chef de l'état qui annonce sur les réseaux sociaux, la création de 10 nouveaux réseaux de RER et les établissements de SNCF Réseau. Cela représente autant d'autorités dont les compétences restent faibles, qui se jugent toutes prioritaires.





Les chefs de projet jonglent en permanence pour tenter de régler des équations impossibles. À cela s'ajoute une organisation de la production de plus en plus tendue avec la multiplication d'acteur en raison de la politique de sous-traitance. Aujourd'hui, celle-ci atteint 30 % des études !

Le pilotage par projet atteint ses propres limites. Le manque de lignes directrices et hiérarchiques induit une surcharge de travail et un « reporting » inutile.

Il faut accroitre la capacité d'étude en interne ; l'avenir des politiques de transport dépend de l'adaptation et la modernisation du réseau ferré. La CGT revendique l'internalisation des charges de travail et d'études.

Parmi les prestataires, il y a des ex-alternants, stagiaires qui attendent d'être recrutés à la SNCF. L'embauche des prestataires, dont la convention collective est particulièrement faible, est une solution pour qu'ils se sortent d'une certaine précarité et qu'ils apportent le maintien de savoirs ferroviaires dans la SNCF.

3 - Le décompte des heures de travail

La direction de l'ingénierie est très satisfaite de la mise en place du forfait jours : « Les agents s'organisent et gèrent leurs coups de bourre avec leur vie personnelle ». La direction indique que les cheminots sont demandeurs d'autonomie et de souplesse. La CGT est favorable à une autonomie des cheminots, lorsqu'elle est possible, avec un décompte des heures travaillées.

La CGT est opposée à la forfaitisation du travail (paiement à la tâche et non en fonction du temps de travail). La mise en place du forfait efface tous les repères de temps de repos et de temps de travail. Il induit des inégalités. Ainsi, des cheminots sont sollicités le jour alors qu'ils ont travaillé de nuit ; d'autres se voient reprocher de ne pas avoir fini leur dossier.

Paradoxalement, la direction demande aux agents de pointer avec précision leurs études pour les facturer « aux clients » mais refuse d'entendre que la santé de certains agents est en danger. Les hiérarchiques sont aussi démunis d'outils alors qu'ils sont responsables : l'accord forfait jours formalise clairement la délégation de l'employeur sur le N+1 sans donner aucun moyen d'assurer un suivi.

En conclusion

Pour la direction, l'enquête « C à vous » montre des résultats très satisfaisants, prétendus meilleurs que partout ailleurs. Elle sous-entend même que, soit les mécontents n'existent pas, soit ils sont coupables de leur mal-être.

A contrario des outils de communication dont se dote la direction, la CGT continue de construire un véritable projet pour les ingénieries avec les cheminots.

La CGT, forte de sa progression aux dernières élections dans les ingénieries, invite tous les cheminots à débattre de leurs conditions de vie et de travail.

Sans les ingénieries SNCF et sans les cheminots qui les font, le ferroviaire ne relèvera pas les défis de demain.